

Commentaire de texte sur l'article 1354 du code civil

Par **Droit4444**, le **07/11/2016** à **19:38**

Bonsoir , je me permet de solliciter une âme charitable afin de m'aider pour mon TD.

J'ai un TD à rendre sur l'Article 1354 du code civil.

N'ayant pas encore fait de cour sur la Preuve , je suis un peu embêté , j'ai trouvé des sites qui explique le cours mais c'est assez difficile avec si peu de trouver un plan. Je ne sais pas trop comment organiser mon plan. Si vous pouviez m'aider un petit peu s'il vous plait , pas faire le travail à ma place bien sure mais me donner quelques pistes. Merci